

AUTONYMES ET BOUCLES RÉFLEXIVES, PREMIÈRES ATTESTATIONS EN FRANÇAIS

par Michèle Perret

e-mail : micheleperret00@noos.fr

Résumé : Dans les textes littéraires du XIIe et du XIIIe siècle, les autonymes et les boucles réflexives apparaissent majoritairement dans quatre types de contextes et relèvent donc du *topos*. L'absence de marques typographiques (guillemets, italiques, majuscules) est compensée par un marquage lexical très régulier. La majorité des gloses sont des jugements de véridicité et non des gloses de caractère métalinguistique. L'apparition de boucles réflexives (dédoublement énonciatif, autodialogisme) est à mettre en rapport avec l'utilisation du monologue comme moyen de description des processus psychologiques.

Mots clés : autonymie, énonciation, narratologie, Moyen Age, ponctuation.

Abstract : In 12th and 13th century literary texts, autonyms and "boucles réflexives" appear merely within four types of context and therefore belong to *topos*. The absence of typographic markers (such as quotation marks, italics, capitals) is balanced by a very regular lexical marking. The majority of the glosses are truth judgements rather than glosses of a metalinguistic nature. The presence of "boucles réflexives" (enunciative splitting, selfdialogism) is to be linked to the use of monologue as a means of describing the psychological processes.

Keywords : autonymy, enunciation, narratology, Middle Ages, punctuation.

Si la transformation d'un mot en son autonyme¹ appartient à la langue (Rey-Debove, 1978 : 58 et 144-5), les « boucles réflexives »² telles que les décrit Authier-Revuz (1995) semblent, à première vue, un phénomène discursif qui, par son statut de « rature montrée » pourrait bien appartenir surtout à l'oral, ou à des écrits oralisés, reproductifs des mouvements très souples de retour, reprise, hésitations sur le dire qui caractérisent cette modalisation. La question qui se pose alors est : que peut-on rencontrer de similaire dans les débuts de la langue française, compte tenu du fait que la langue du Moyen Age ne peut être atteinte qu'à travers une littérature en cours d'élaboration, que l'on pourrait décrire comme une *Scripta* littéraire à usage aristocratique, à l'écriture assez raide et répétitive ?

Les textes que j'ai choisi de dépouiller sont des textes narratifs de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècles, du genre que l'on appelle couramment la littérature courtoise : *Lais* de

¹ Dans l'autonyme, ex. *Louer est un mot ambigu*, « *La capitale de la France* » est un groupe nominal complexe (Authier-Revuz, 1995), le signe renvoie à lui-même (opacification). On parle aussi d'emploi « en mention ». La synonymie est bloquée : **La louange est un mot ambigu*, **Paris est un groupe nominal complexe*. Soulignements, italiques et guillemets sont fréquemment utilisés pour les marquer à l'écrit.

² Dans les boucles réflexives – on parle aussi de modalisations autonymiques – le terme est employé normalement dans le discours, mais le commentaire métadiscursif qui l'accompagne le transforme en autonyme, ex. « *Ah, non, changer les bébés, je trouve ça emmerdant..., au sens propre, d'ailleurs, enfin propre (rires) si on peut dire.* » (Authier-Revuz, 1995) ; le signe y a simultanément, un emploi autonymique et un emploi référentiel.

Marie de France, *Romans* de Chrétiens de Troyes, dernier tiers du XII^o et le *Bel Inconnu*, texte du XIII^o, soit 48.398 vers³. Ces romans ne sont pas les premiers textes en langue vernaculaire puisqu'ils ont été précédés par des vies de saints, des chansons de geste, et des « mises en roman » des grands textes narratifs de l'antiquité ; aussi leur langue bien élaborée, leurs procédés narratifs bien éprouvés leur donnent une sorte de classicisme, avec tout ce qu'il peut y avoir de figement dans cette notion.

J'y ai recherché et les phénomènes d'autonymie et, plus difficiles à déceler, les boucles réflexives dont, comme on pouvait s'y attendre, le fonctionnement n'est pas tout à fait similaire à celui du français moderne, même écrit.

1. Autonymes et boucles réflexives : typologie des contextes

La première surprise que m'a apportée cette recherche sur l'autonymie dans ce corpus littéraire ancien est qu'elle apparaît le plus souvent (50 contextes sur 66, soit un peu moins de 76% des cas – plus des 3/4) dans des contextes extrêmement contraints.

1.1. Titres

Les récits du Moyen Age, dont le périphrase est presque inexistant, indiquent en général leur titre à l'intérieur du texte (Perret, 1998 et 1999). Avec les titres, on rencontre soit de simples usages en mention, par blocage de la synonymie :

- | | | |
|-----|---|---|
| (1) | Un lai en firent les Bretuns ⁴
des <u>Dous Amans</u> recut le nun.
(<i>Deux Amants</i> , 5-6) | Un lai en firent les Bretons
Des <i>Deux Amants</i> il reçut le nom. |
|-----|---|---|

ou un type spécifique de cumul de l'usage et de la mention sur le type de « ce qu'on appelle X » :

- | | | |
|-----|---|---|
| (2) | Ici comencera <u>Milun</u>
e musterrai par brief sermun
pur quei et comment fu trovez
li lais ki issi est numez
(<i>Milon</i> , 5-8) | Ici, je commencerai <i>Milun</i>
et montrerai en peu de mots
pourquoi et comment fut composé
le lai qui est ainsi nommé. |
|-----|---|---|

Marie de France donne aussi, souvent, la traduction de ces titres dans une ou plusieurs autres langues (*L'austic*, 1-6 ex **13**, *Bisclavret*, 1-14) ou les différents noms, quand il y en a plusieurs⁵. En l'absence de marque, on pourra parfois se demander, comme c'est le cas pour les deux

³ Editions utilisées : Marie de France, *Lais*, éd. Harf-Lancner L., Paris, Poche (Lettres Gothiques), 1990 ; Chrétien de Troyes, *Romans*, Paris, Poche (Pochothèque), 1994 ; Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, éd. Perrie-Williams G., Paris, Champion, 1975.

⁴ Dans les exemples, tous les soulignements, simples ou doubles, sont de moi. Mises en italiques ou entre guillemets sont le fait du traducteur ou de l'éditeur du manuscrit.

⁵ Par exemple pour *Le Chaitivel*, dont le sujet est parfaitement autoréférentiel, puisqu'il raconte comment ce double titre lui a été attribué, en récit (*Chaitivel*, 6-8, et 234-37) et en discours rapporté (*Chaitivel*, 201-228)

exemples de Chrétien de Troyes étudiés au § 2.1 (ex. 14 et 15), s'il s'agit bien du titre et non pas simplement du sujet (y a-t-il réellement mention) ?

1.2. Justification du nom propre

La culture du Moyen Age repose, on le sait, sur une symbolique qui fait de la réflexion sur le signe une forme de philosophie (cf. les *Etymologies* d'Isidore de Séville). Cette préoccupation se retrouve dans les nombreuses justifications – ou parfois de remises en question *Bel Inconnu*, 3231-33 et 5197-5201 – du nom que l'on rencontre dans nos textes. La plus connue de ces « étymologies » est l'analyse de son nom que Chrétien prête à la belle Soredamor (« la surdorée de l'amour ») :

- | | | |
|-----|---|---|
| (3) | <u>Por neent n'ai je pas ce non</u>
Qui <u>Soredamors</u> sui clamee.
[...] | Ce n'est pas en vain que je porte mon nom
et qu'on m'appelle Soredamor.
[...] |
| | <u>Qu'autretant dit Soredamors</u>
<u>Come sororee d'Amors.</u>
(<i>Cligès</i> , 958-76) | car <u>Sored'amor peut s'entendre</u>
<u>comme "la surdorée de l'amour".</u>
(trad. Méla) |

On connaît aussi celle d'une autre héroïne de Chrétien, Fénice, dont le nom est rapproché de celui du phénix :

- | | | |
|-----|--|---|
| (4) | <u>Fenice</u> ot la pucele non
<u>Et ne fu mie sanz reson.</u>
Car si com fenix li oisiaux
Est de tous les autres plus biaux
N'estre n'en puet que uns ensemble,
Aunsint Fenice, ce me semble,
N'ot de biauté nule pareille.
(<i>Cligès</i> , 2681-87) | La jeune fille avait pour nom <u>Fenice</u>
<u>et ce n'était pas sans raison.</u>
car, de même que l'oiseau Phénix
est plus beau que tous les autres
et qu'il ne peut y avoir qu'un à la fois
de même Fenice, comme il me semble
n'avait pas sa pareille en beauté.
(trad. Méla) |
|-----|--|---|

D'autres explications sont beaucoup moins sophistiquées :

- | | | |
|-----|---|---|
| (5) | Por c'estoit Thessala clamee
Qu'ele fu de Thesaile nee;
(<i>Cligès</i> , 2960-1) | Elle était appelée Thessala
Parce qu'elle était née en Thessalie |
|-----|---|---|

mais au total ce sont quinze emplois autonymiques portant sur le sens d'un nom propre que présente notre corpus (10 justifications et 2 contestations de nom de personne, 3 justifications de noms de lieux)⁶. Le commentaire de type « méta » sur l'adéquation du nom et de la chose intervient ici sur un autonyme pur.

1.3. Le nom d'amie et les nom de pucelle et de dame

⁶ Autres exemples : *Fresne*, 228-230, *Bel Inconnu*, 127-131, *Bel Inconnu* 3669-70 (ex. 23) *Bel Inconnu*, 3387-90, *Deux Amants*, 13-25, *Deux Amants*, 251-252, *Milon*, 437-440. Voir encore, au XV^e siècle, l'étymologie fantaisiste du nom de Mélusine : « Par foy, dist le conte, ce nom lui affiert très bien pour deux cas ; car vous estes nommee Melusine d'Albanie, et Albanie en gregeois vault autant dire comme chose qui ne fault, et Melusine vault autant dire comme merveille et merveilleuse. » (*Mélusine*, 47). Le nombre de passages cités dans nos relevés est souvent inférieur au nombre d'emploi, certains passages contenant plusieurs emplois, cf. l'exemple de Mélusine cité ci-dessus ou l'ex. 3.

Assez proches de la justification du nom propre se trouvent des justifications ou des contestations de désignatifs : *amie*, *bien aimée*, *pucelle*, *dame* avec des considérations qui se copient les unes les autres. Le corpus présente ainsi cinq passages où le nom d'*ami(e)* fonctionne en autonymie, en effet ce terme, qui s'emploie pourtant en adresse sans grande affectivité, entraîne, dans la casuistique amoureuse, des considérations sans fin sur son emploi en désignatifs. L'exemple suivant est le plus intéressant, car il présente trois boucles :

- | | | |
|-----|---|---|
| (6) | <p>Por ce mius vel faire folie
maladroitement</p> <p>Que ne soie loiaus <u>m'amie</u>.
<u>Co qu'ele n'est l'ai apielee :</u>
Que dirai dont ? <u>La molt amee ?</u>
<u>S'ensi l'apiel, voir en dirai :</u>
<u>S'amie di, lors mentirai.</u>
Car moi ne fait ele sanblant.
(<i>Bel Inconnu</i>, 1263-69)</p> | <p>C'est pourquoi je préfère agir</p> <p>qu'être déloyal envers <u>mon amie</u>.
<u>Je l'ai appelée ce qu'elle n'est pas.</u>
Que dirai-je donc ? <u>La bien aimée ?</u>
<u>Si je l'appelle ainsi, j'en dirai le vrai.</u>
<u>si je dis amie, je mentirai.</u>
car elle ne s'intéresse pas à moi.</p> |
|-----|---|---|

Autres ex. : *Charrette*, 4360-64, *Yvain*, *Cligès*, 1384-1408, *Guigemar* 416-18

Le corpus présente aussi trois emplois autonomes du nom de *pucelle* (qui signifie plus souvent *jeune fille* que *vierge* en ancien français, d'où son opposition à *dame* dans l'ex. 7). Il s'agit toujours de signifier qu'une union a été ou non consommée :

- | | | |
|-----|--|---|
| (7) | <p>Ainçois que ele se levast
Ot perdu le nom de <u>pucele</u>
Au matin fu dame novele.
(<i>Erec</i>, 2102-4)</p> | <p>Avant qu'elle fût sortie du lit,
elle avait perdu le nom de <u>pucelle</u> :
au matin, elle fut nouvellement dame.
(trad. Fritz)</p> |
|-----|--|---|

Autres exemples : *Cligès*, 5176-78 ; *Bel Inconnu*, 4815-18

1.4. Monologue intérieur

Enfin le lieu le plus fréquent de l'autonymie est le monologue intérieur, avec 19 emplois autonymiques dont les plus fréquents sont de vraies boucles réflexives :

- | | | |
|-----|--|--|
| (8) | <p>Or me <u>grieve</u> ce que je voi.
<u>Grieve ? Non fait einçois me siet.</u>
<u>plait</u>
(<i>Cligès</i>, 478-79)</p> | <p>Ce que je vois <u>me peine</u> donc beaucoup.
<u>Me peine ? Non, au contraire, cela me</u></p> |
| (9) | <p>Volenté dont me viegne ennuiz
Doi je bien oster <u>se je puis</u>?
<u>Se je puis ? Fole qu'ai je di ?</u>
Donc porroie je molt petit
Se de moi poissance n'avoie.
(<i>Cligès</i>, 513-17)</p> | <p>Un désir qui me cause du chagrin
Ne dois-je pas le réprimer, <u>si je le puis ?</u>
<u>Si je le puis ? sotte, qu'ai-je dit ?</u>
Je serai bien impuissante
Si je n'avais aucun pouvoir sur moi-même</p> |

Ce sont les cas où l'on rencontre le plus nettement des boucles réflexives et nous les étudierons plus longuement la partie qui leur sera consacrée.

1.5. Divers

Finalement, sept cas seulement ne se rangent dans aucune de ces catégories. Ce sont toujours des autonymes (mentions sans boucles réflexives), dont la propriété essentielle est le blocage de la synonymie, utilisées

- soit pour l'extraction d'un nom précis du lexique commun :

- | | | |
|------|---|---|
| (10) | Vos qui avez non <u>chevaliers</u>
(<i>Graal</i> , 184) | Vous qui vous appelez <u>chevalier</u> |
| (11) | <u>Escuz</u> a non ce que jo port ;
- <u>Escuz</u> a non ? - Voire, fait il,
(<i>Graal</i> , 219-20) | Ce que je porte s'appelle <u>écu</u> .
- Ca s'appelle <u>écu</u> ? - Oui, dit-il |

Autres exemples : *Deux Amants*, 7-8, *Yvain*; 1942-4, *Erec*, 5453-57

- soit comme traces de l'hétérogénéité, qu'il s'agisse de la reprise des mots de l'autre :

- | | | |
|------|--|--|
| (12) | Thessala qui molt estoit sage [...]
Set et entent par sa parole
Que d'amor est ce qui l'afole.
Por ce que <u>douz</u> l'apele et claime
Est certaine chose qu'ele aime [...]
(<i>Cligès</i> , 3048-54) | Thessala, qui était très sage [...]
comprend à ces mots
ue ce dont elle (Fenice) souffre est l'amour
parce qu'elle le qualifie de « doux »
il est certain qu'elle aime [...] |
|------|--|--|

ou de la représentation d'un écrit (un seul exemple, ex. 21, « *Milun* »)

La première remarque que l'on puisse faire sur l'emploi de l'autonymie dans les textes littéraires du dernier tiers du XII^e est donc qu'elle relève le plus souvent du topos : topos du récit préexistant, topos de la motivation du NP, topos de la frustration amoureuse, topos de la nuit d'amour, topos de la délibération.

2. Les marques de l'autonymie

Le manuscrit du Moyen Age présente certaines spécificités – absence d'italiques, de guillemets, distributions différentes des majuscules – qui rendent parfois difficile l'interprétation de l'emploi en mention. Aussi les emplois autonymiques sont-ils difficiles à repérer lorsqu'ils ne sont pas marqués lexicalement.

2.1. Spécificité des problèmes de repérage

2.1.1.

Tout d'abord, les **italiques** n'existent pas dans les manuscrits, et sont ajoutés par les éditeurs pour marquer les mentions en langue étrangère par exemple :

- | | | |
|------|---|--|
| (13) | Une aventure vus dirai,
dunt li Bretun firent un lai.
<u>L'Austic</u> a nun, ceo m'est vis,
si l'apelent en lur país ;
ceo est <u>russignol</u> en Franceis
e <u>nihtegale</u> en dreit Engleis.
(<i>Laiüstic</i> , 1-6) | Je vais vous raconter une aventure
dont les Bretons ont tiré un lai
qu'ils nomment <i>Le laiüstic</i> , je crois,
dans leur pays,
c'est-à-dire <i>Le rossignol</i> en français
et <i>The nightingale</i> en anglais.
(trad. Harf.) |
|------|---|--|

(voir aussi *Bisclavret* 1-14)

D'ailleurs, la comparaison entre les mises en italique dans la traduction et dans l'édition témoignant d'une certaine inconséquence : le texte-source, ou *russignol* et *nithegale* ne comportent pas d'articles, semble donner la traduction d'un item lexical, *austic*; dans le texte-cible en français moderne, *Le rossignol* et *The nightingale* traduisent plutôt le titre entier *L'Austic*. Lorsqu'elle se rencontre dans un texte, la mise en italique d'un titre est donc aussi le fait de l'éditeur du texte :

- | | | |
|------|---|--|
| (14) | Del Chevalier de la charrete
Comance Chrétien son livre
(<i>Charrette</i> , 24-25) | Du Chevalier a la charrette
commence Chrétien son livre |
|------|---|--|

S'agit-il d'un titre à proprement parler ou d'une indication sur le sujet traité ? En d'autres termes, s'agit-il d'une mention dans le texte de Chrétien ou simplement dans celui du traducteur.

2.1.2.

De même, si les **majuscules**, elles, existent bien dans les manuscrits anciens, elles ne sont pas employées systématiquement pour marquer les noms propres ou les titres. Si l'on compare, par exemple, la présentation du manuscrit et celle de la traduction, avec majuscules et italiques, comme dans l'exemple suivant :

- | | | |
|------|--|--|
| (15) | A arimer lo meillor conte
Qui soit contez en cort real
Ce est <u>li contes do graal</u> .
(<i>Graal</i> , 62-64) | à rimer le meilleur conte
jamais conté en cour royale
c'est <i>Le Conte du Graal</i>
(trad. Méla) |
|------|--|--|

on peut se demander si le syntagme souligné par moi, qui apparaît moins clairement en mention dans le texte en ancien français que dans sa traduction, est vraiment donné par l'auteur comme le titre de son ouvrage : rien ne prouve que « *le conte du Graal* » soit réellement le titre choisi par Chrétien pour son roman de Perceval.⁷

2.1.3.

Enfin le **guillemet** est une ponctuation qui date du XVII^e siècle, aussi, de tout guillemet dans un texte d'ancien français, on peut être sûr qu'il est du fait de l'éditeur et ne figure pas dans le manuscrit :

- | | | |
|------|--|---|
| (16) | Qu'ele me het plus orendroit
Que nule rien et si a droit. | car elle me hait bien plus en ce moment
qu'aucune créature, et c'est bien son droit. |
|------|--|---|

⁷ Citons, dans cette rubrique, un curieux exemple, qui ne concerne d'ailleurs pas exactement un titre, puisqu'il s'agit, dans *Erec*, du nom d'une aventure :

- | | | |
|------|--|--|
| (25) | [...] Li nons est mout beax a nommer,
Mais moult est griés a assomer,
Que nus n'en puet eschaper vis.
L'aventure, ce vos plevis,
La Joie de la Cort a nom.
(<i>Erec</i> , 5453-57) | Le nom est très beau à dire
mais très difficile à accomplir,
car nul n'en peut échapper vif.
L'aventure, je vous l'assure
A pour nom <i>La Joie de la Cour</i> |
|------|--|--|

On se trouve là en face d'un cas non répertorié et fort intéressant de confusion du nom et de la chose : le vers 5453 est un commentaire de type « méta » sur le signe, *La Joie de la Cour*, en mention, tandis que le vers suivant parle de la chose, la cruelle aventure que le nom désigne.

nom, postposé – sans sa présence, le texte sans marque typographique d'autonymie, serait incompréhensible :

- | | |
|--|--|
| <p>(20) ele en a le seel bruisié.
Al premier chief trova <u>milun</u>*
De son ami conut le <u>nun</u> ;
cent fois le baisè en plurant,
ainz qu'ele put lire avant.
(<i>Milon</i>, 225-230)</p> | <p>Elle brise le sceau
et trouve en tête de la lettre
le <u>nom</u> de son ami : « <u>Milon</u> »,
quelle embrasse cent fois en pleurant
avant de pouvoir continuer sa lecture.
(trad. Harf)</p> |
|--|--|

* *l'éditrice ressent le besoin d'un marquage de l'autonymie et écrit « Milun »*

Il en découle que la seule présence de ces expressions invite à interpréter l'emploi comme une mention :

- | | |
|--|--|
| <p>(21) Et <u>traïtor</u> le comte <u>apelent</u>.
Quant s'ot <u>nomer</u> de <u>trahison</u>...
(<i>Cligès</i>, 1906-7)</p> | <p>Et ils appellent le comte « traître »
Quand il s'entendit accuser de « trahison »</p> |
|--|--|

tandis qu'en leur absence l'interprétation autonymique n'est pas assurée, comme nous l'avons vu avec les titres de Chrétien de Troyes (ex. 14 et 15).

3. Le commentaire "méta"

Nos textes n'ignorent pas non plus ces configurations étudiées par Authier-Revuz (1995) pour le français moderne, où un mot fonctionnant en usage est opacifié secondairement par une glose réflexive. On notera que presque tous les exemples que nous allons citer sont de type autodialogiques.

Cette structure est la plus largement représentée (17 occ. dont les ex. (6), (8), (9), (16), (17)) dans le corpus considéré, et la plus intéressante. Le lieu le plus fréquent en est le monologue intérieur où le commentaire métaénonciatif prend la forme de l'autodialogisme, ce qui n'a rien d'étonnant dans une littérature où l'expression des motivations intérieures passe par le genre convenu du monologue à deux voix :

- | | |
|--|--|
| <p>(22) Et cil li ra le suen[son cuer] <u>promis</u>.
<u>Promis ? Mais <u>doné</u> quitement.</u>
<u>Doné ? Non, par foi, je mens.</u>
Car nus son cuer doner ne puet...
(<i>Cligès</i>, 2772-5)</p> | <p>Et lui, en échange, lui a <u>promis</u> le sien.
<u>Promis ? Bien plutôt <u>donné</u>, sans réserve</u>
<u>Donné ? non vraiment c'est mentir,</u>
Car nul ne peut donner son coeur
(trad. Méla)</p> |
| <p>(23) Car trop m'en est <u>mesavenu</u>
<u>Mesavenu ? Voire, par foi,</u>
(<i>Cligès</i>, 4396-97)</p> | <p>Car je n'en ai retiré que des <u>maux</u>.
<u>Des maux ? Oui, c'est la vérité</u>
(trad. Méla)</p> |

(voir aussi *Cligès*, 513-17, *Cligès*, 626-38 ; *Cligès*, 660-61 ; *Cligès*, 900-901 ; *Cligès*, 115-18 ; *Charette*, 4201-4 ; *Yvain*, 1277-79 ; *Erec*, 2590-91)

Mais on en rencontre aussi une occurrence en récit, avec un effet d'auto-correction du narrateur :

- | | |
|--|---|
| <p>(24) L'empereres, <u>si come il dut</u>,
La nuit avec sa femme jut.
<u>Si come il dut ? Ai je menti</u></p> | <p>l'empereur, <u>comme il se devait</u>,
dormit cette nuit avec sa femme.
<u>Comme il se devait ? J'ai menti</u></p> |
|--|---|

Qu'il ne la baisa ne senti
(Cligès, 3287-90)

car il n'y eut ni baiser, ni étreinte.
(trad. Méla)

Dans ces formes, que J. Authier-Revuz qualifie de « formes de la rature intégrée, du brouillon montré », l'énonciateur se place en position de commentateur de sa propre énonciation : en position d'interlocuteur, il relève en écho, sur le mode interrogatif, le terme qu'il vient d'énoncer, puis il porte sur cette énonciation un jugement de véridicité suivi d'une explicitation le plus souvent introduite par *car*. On peut comparer ces boucles avec notre seule occurrence en vrai dialogue :

- (18) [...] Si gart ches bestes par chu bois. [...] et je garde ces bêtes dans ce bois.
- Gardes ? Pour saint Perre de Romme - Tu les "gardes" ? Par St Pierre de Rome
Ja ne conoissent eles homme ! [...]Elles ne connaissent pas l'homme ! [...]
- Je les gart si voir, ... - Je les garde pourtant...
(Yvain, 331-39) (trad. Hult)

En ce qui concerne la nature des gloses, il faut noter que, dans les modalisations autonymiques retenues, les gloses réflexives ne sont pas de caractère métalinguistique, à la différence de celles du français moderne (*au sens propre du terme, à proprement parler, comme son nom l'indique, comme vous dites, ce qu'on appelle, si j'ose dire, il n'y a pas d'autre mot*). Dans nos exemples, il s'agit le plus souvent de jugements de véridicité : *non faz, non fait* (Cligès, 479); *si faz* (Cligès 661) ; *non voire* (Cligès, 901) ; *non par foi* (Cligès 2774) ; *voire, par Dieu* (Yvain, 1278) ; *voire, par foi* (Cligès, 4396), une véridicité abordée sous l'angle moral « *fole, qu'ai je di ?* » (Cligès, 515), « *or ai je di oiseuse* » (= « je viens de dire une sottise » Cligès 117), « *ai je di que sage* » (« j'ai parlé de façon sensée », Yvain, 1437), « *je mens* » (Cligès, 2774), « *ai je menti* » (Cligès, 3289), « *voir dirai* »/ « *je mentirai* » (Bel Inconnu, 1367 et 1368) : l'énonciateur monologique E2 porte un jugement moral sur son double l'énonciateur monologique E1, responsable du l'emploi du terme non encore opacifié.

Ces relevés montrent comment la boucle réflexive, qui ne peut pas ne pas avoir existé, même au Moyen Age, dans l'expression orale est venue s'inscrire et se figer dans la littérature. Les considérations d'ordre métalinguistiques sont encore rares, ce qui est bien normal, les notions de sens propre ou figuré, d'antiphrase, de litote ou de synonymie n'étant pas du domaine courant. Pourtant, jugements esthétiques ou considérations étymologiques sur un terme invitent – même si la structure est rarement celle d'un retour sur le dit – à considérer certains énoncés comme assez proches des modalisations autonymiques. Surtout, les premières attestations de boucles réflexives, exemples caractéristiques d'autodialogisme, avec jugements sur la pertinence d'emploi d'un terme, seraient à étudier d'un point de vue narratologique (Marnette, 1998) : en l'absence d'un narrateur omniscient, le dédoublement énonciatif, dans le genre convenu du monologue intérieur, permet de donner à voir, de façon un peu naïve, le cheminement intérieur des personnages.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BOSREDON B. (1997) : *Titres de tableaux : pragmatique de l'identification*, Paris, PUF.
- MARNETTE S. (1998) : *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale. Une approche linguistique*, Berne, Peter Lang.
- PERRET M. (1998) : « Typologie des fins dans les textes de fiction, XI^e-XV^e siècles » *PRISMA*, Université de Poitiers, 155-175.
- PERRET M. (1999) : « Les types de fins : modèles et déviations », Actes du colloque "Prologues et Epilogues", Lille, 23 et 24 septembre 1999, *Bien Dire Bien Apprendre*, Lille 3, (à paraître en 2001).
- REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, éd. Le Robert.